

ANNEXE 1

LIEU DE RASSEMBLEMENT ET MODÈLES D'ÉGLISE

1. Lieux de célébration et de rassemblement

Pour la nouvelle paroisse Ste Trinité, les églises (bâtisses) St René Goupil et Ste Maria Goretti ont été retenues comme les deux lieux (et les deux pôles) principaux de rassemblement et de célébration.

2. Modèles d'Église : sur quel modèle d'Église nous alignons-nous ?

Le projet des réaménagements révèle un problème majeur qui n'a pas été suffisamment pris en compte au point de départ : celui des modèles d'Église. Quel modèle d'Église souhaitons-nous développer ? Un modèle « centralisateur » ou un modèle de communion ? Pour soutenir la vie des communautés à la base, le comité des réaménagements de l'unité de la Vigne avait opté pour un modèle de paroisse qui soit communauté des communautés locales par rapport au modèle centralisateur du regroupement en seul lieu. Voyons rapidement en quoi consistent ces deux modèles.

Le modèle centralisateur consiste en une fusion des paroisses en un seul lieu. Ce modèle a idéalement pour avantage de regrouper tous les paroissiens et paroissiennes en un seul lieu de rassemblement et en un seul espace géographiquement large. Cependant, en pratique et dans le contexte de nos trois communautés, tout laisse penser que ce modèle a peu de chance de réussir et d'être promesse d'avenir. En fait, il ne prend pas suffisamment en compte le facteur du temps, de l'histoire et de l'affectif. Or dans l'Église de demain, pour durer, nos communautés ont impérativement besoin d'être petites et locales, c'est-à-dire proches de la vie des quartiers, proches de préoccupations de nos contemporains. Dans ce modèle centralisateur, quelques paroissiens suivraient sans aucun doute vers l'église choisie comme le lieu central de rassemblement, mais dans l'ensemble, on en perdrait un très grand nombre. Aussi, le risque, pour la communauté qui accueille, est de vivre l'une illusion de regain de vie alors qu'elle doit aussi se renouveler profondément pour la mission.

Le modèle de la « paroisse communion des communautés locales ». Ce modèle tient en revanche compte davantage des communautés locales, des personnes que de la dimension territoriale. La crainte face à ce modèle est évidemment de voir les anciennes paroisses se recroqueviller dans une attitude de *statu quo* autour des bâtisses et se muer en bastion de résistance. Toutefois ce danger peut être vaincu si, comme nous l'avons expérimenté depuis un peu plus d'un an, l'on confie aux communautés locales une mission particulière et claire à l'intérieur de la nouvelle paroisse. Les conséquences seraient multiples : les communautés de foi ne disparaîtraient pas même si un jour les immeubles viennent à disparaître. Il y aurait un noyau de foi solide mobilisé autour d'une mission, de quelques projets.

C'est dans cette direction que nous avons commencé à travailler depuis l'année pastorale 2005-2006 : un travail de cheminement avec les équipes de soutien à la vie des communautés (équipes locales) en

vue de l'émergence des communautés qui soient plus dynamiques et plus responsables à l'intérieur de la nouvelle paroisse. Mais, comme nous l'avons remarqué en équipe Mandatée, l'annonce, en août 2007, de la mise en disponibilité de l'église St Jean-Marie pour 2008, a eu un tel impact démobilisateur sur les paroissiens et paroissiennes, et sur les équipes qu'il devient impossible (rupture de confiance) de poursuivre le projet d'une paroisse qui soit communion des communautés. Pour l'instant, nous nous alignons sur le modèle centralisateur (mais avec deux pôles de rassemblement : SRG et SMG). Concrètement :

- 1. La communauté Ste Maria** aura pour mission de continuer à développer l'axe pastoral jeunesse, familiale et sacramentelle. Pour maintenir une proximité avec la vie des quartiers, l'Équipe de Pastorale Mandatée recommande que le Presbytère Ste Maria Goretti (sauf le deuxième étage actuellement loué) devienne la Maison de la Pastorale, c'est-à-dire un espace d'accueil, de rencontre, de réflexion autour de différentes activités et projets pastoraux (pastorale jeunesse, sacramentelle...). La Maison de la Pastorale pourrait même être ouverte à différents groupes ou organismes et aux personnes désirant s'y ressourcer.
- 2. La communauté St René** et ses immeubles accueilleront la nouvelle fabrique et le secrétariat administratif de la paroisse. Étant donné que la communauté St René Goupil dispose des ressources humaines importantes et s'est longtemps investie dans la pastorale sacramentelle et récemment dans la pastorale jeunesse, les autres salles disponibles dans cette communauté serviront aussi aux activités de la pastorale sacramentelle et jeunesse.
- 3. La communauté Saint Jean-Marie Vianney.** Dans son rapport de 2005, le comité des réaménagements de l'Unité pastorale de la Vigne a recommandé, pour l'église St JMV, compte tenu de sa grandeur et de son coût d'entretien élevé (pour la nouvelle paroisse), que soit envisagé dans un premier temps un partenariat solide avec un organisme et, en cas d'impossibilité de trouver un partenariat, de se départir de l'immeuble. Ainsi pour cette église St Jean-Marie et pour l'ensemble de son parc immobilier, quel que soit le type de partenariat à préconiser (location, vente avec option de partenariat ou vente tout court), on s'assurera au préalable que la communauté ait un espace, surtout pour l'engagement social (dépannage). Il y aura donc besoin d'un local dans ce coin-là pour la Solidarité (nous pensons par exemple au petit presbytère). En outre, dans l'option de la vente, on prendra soin d'impliquer autant que possible les paroissiens dans le processus décisionnel. Bien que l'urgence des réaménagements des structures s'impose, l'on ne doit cependant pas oublier que la communauté et les personnes sont importantes.
- 4. Projet missionnaire de La Verendrye.** Depuis deux ans, nous avons ouvert un relais missionnaire dans la partie nord de la nouvelle paroisse. Ce projet a eu pour objectif de départ d'y développer une communauté locale à l'intérieur de la nouvelle paroisse. Le projet est très important et même prioritaire, car il comporte un accent missionnaire : il nous invite à nous remettre en route et à nous faire proche des hommes et femmes de ces quartiers là. Cependant, nos difficultés actuelles concernent la possibilité de trouver un local qui, en dehors du gymnase de l'école, puisse servir de lieu de rassemblement et de célébration. Là est notre grande difficulté pour le moment. Toutefois, nous portons ce projet comme un projet missionnaire important et prioritaire.

ANNEXE 2 : DISPOSITION DES SALLES EN VUE DE LA MISSION ET DE LA PASTORALE

Nous disposons actuellement de 32 salles au total pouvant accueillir les paroissiens, les comités et les mouvements paroissiaux pour différentes rencontres et réunions. Une analyse exhaustive avait été faite sur la superficie des salles et sur la fréquence de leur utilisation. Sans vouloir revenir sur ces études complexes, nous recommandons, pour la nouvelle paroisse, qu'il appartiendra à l'Équipe Mandatée en collaboration avec la fabrique de la nouvelle paroisse d'en établir les modalités d'utilisation, de location et de prêt à court, à moyen et à long terme. Une priorité sera toutefois accordée aux activités pastorales et aux organismes pastoraux de la nouvelle paroisse (comités, mouvements...).

ANNEXE 3 : NOM DE LA NOUVELLE PAROISSE

L'Équipe de pastorale Mandatée a organisé, soutenu et suivi le processus du choix du nom de la nouvelle paroisse au sein des trois communautés chrétiennes.

-Durant les célébrations dominicales du 13, 20, 27 mai et du 3 juin, les paroissiennes et paroissiens ont été invités à proposer une cinquantaine de noms au total. 272 personnes ont participé; 2 noms en particulier sont revenus de façon itérative (Ste Thérèse et Ste Trinité).

-Les deux noms, ayant reçu la faveur des paroissiens, ont été soumis à un vote à l'occasion des messes du dimanche dans les trois paroisses pour un choix définitif. Ainsi, le dimanche 17 juin, sur 401 participants, 249 ont proposé Ste Trinité tandis que 148 ont choisi Ste Thérèse. 4 votes ont été annulés.

-C'est la Sainte-Trinité qui a recueilli le plus grand nombre des votes. Il a été envoyé à l'évêque en vue de l'émission du décret d'érection de la nouvelle paroisse.

ANNEXE 4 : FABRIQUE D'ACCUEIL, SIÈGE SOCIAL ET LIMITE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE PAROISSE

1. Fabrique d'accueil

Il a été résolu unanimement lors de la rencontre de la Table de concertation de l'unité pastorale de la Vigne, tenue le 19 juin à 19h00 à St René Goupil, que la fabrique Ste Maria Goretti sera la fabrique d'accueil pour assurer la transition entre les trois fabriques actuelles et la fabrique de la nouvelle paroisse.

2. Adresse du siège (social) de la nouvelle fabrique

Il a été résolu unanimement, lors de la rencontre de la Table de concertation de l'unité pastorale de la Vigne, tenue le 19 juin à 19h00 à St René Goupil, que l'adresse du siège social de la fabrique de la nouvelle paroisse sera le : 400 rue Raymond, J8P 5H4, Gatineau, Québec.

3. Limites territoriales des paroisses concernées

Conformément à la législation de l'Église catholique, il appartient à l'évêque diocésain de délimiter le territoire de la nouvelle paroisse.